



Brevet Professionnel

Aménagements Paysagers

Jardinier paysagiste

Agent technique des espaces verts
des collectivités territoriales

Une formation par alternance



UNE FORMATION PAR ALTERNANCE

COMPÉTENCES VISÉES

- Préparer le chantier
- Mettre en place et vérifier les dispositifs de sécurité et le respect de la réglementation
- Réaliser des travaux de semis et de plantation
- Réaliser des travaux d'entretien du végétal
- Mettre en œuvre des méthodes de protection des végétaux
- Réaliser des travaux de terrassement et de maçonnerie paysagère
- Monter et entretenir un système d'arrosage automatique
- Coordonner le travail de l'équipe sur un chantier
- Echanger avec les fournisseurs et les clients
- Renseigner les documents de suivi de chantier
- Faire un compte-rendu à un supérieur

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le cycle de formation dure 24 mois à raison de :

- 12 semaines de cours par an au centre de formation
- 35 semaines par an comme salarié de l'entreprise d'accueil
- 5 semaines de congés payés



CONDITIONS D'ADMISSION

- Vous avez entre 16-29 ans révolus
- Avoir suivi une classe de seconde, ou être titulaire d'un CAP
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise ou une collectivité de ce secteur d'activités

CONTENU DE LA FORMATION

Organisation

La formation est organisée en modules qui visent chacun l'atteinte d'une capacité professionnelle

Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager

La filière du paysage

Fonction et usages des espaces paysagers

Gestion différenciée des espaces

Connaissance du vivant : biologie écologie, agronomie, économie, réglementation, sociologie...

Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement

Diagnostic du chantier et de son contexte

Approvisionnement du chantier

Gestion des travaux sur le chantier

Répartition du travail et distribution des consignes

Réaliser des travaux d'entretien des végétaux

Diagnostic de l'état des sols et des végétaux

Tailles

Arrosage

Protection et amélioration des sols

Protection des végétaux

Réaliser des travaux de mise en place de végétaux

Implantation de végétaux à partir d'un plan

Végétalisation par semis

Mettre en place des infrastructures

Murets et escaliers

Mise en place de revêtements

Module spécifique au centre

Biodiversité et obligations légales de débroussaillement

Modalités d'évaluation

Unités Capitalisables :

Chaque UC correspond à une capacité professionnelle

Chaque capacité fait l'objet d'une évaluation

La validation de toutes les UC est nécessaire à l'obtention du diplôme

Les évaluations sont basées sur une pratique suivie d'un entretien d'évaluation

Les évaluations sont réparties sur les deux années de formation

La validation d'une UC permet l'attribution d'un bloc de compétences dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la VAE

- Diplôme de niveau 4
- Taux de réussite année 2021 : 61,63 %
- Modalités d'évaluation : Unités capitalisables (obtention du diplôme par validation de toutes les UC).
- Modalités pédagogiques : Pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé en présentiel ou distanciel synchrone.
 - Outils pédagogiques : Outils numériques, mises en situations professionnelles, visites d'entreprises et de structures partenaires
- Intégration professionnelle directe supérieur à 80 %
- Satisfaction supérieure à 83%
- Accessibilité au public en situation de RQTH
Référente handicap : Fabienne Lambert-Paone
(mail : fabienne.lambert-paone@educagri.fr)
- Durée de formation à l'UFA : 400 heures par an.
- Délai d'accès à la formation d'environ 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation.
- Pour accéder au blocs de compétences veuillez passer par ce lien :
https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/



POURSUITES D'ÉTUDES

Certificats de spécialisation :

- Arboriste élaguer
- Arrosage intégré
- Constructions paysagères
- Gestion ds arbres d'ornement
- Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnées
- Maintenance des terrains de sports et de loisirs



32, chemin Saint Lazare
83400 Hyères
04 94 00 55 64
apprentissage.hyeres@agricampus.fr
secretariat.ufa.hyeres@gmail.com

agricampus.com

